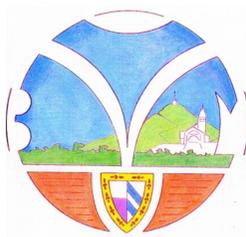


BEAUVOIR DE MARC

N° 19



BULLETIN MUNICIPAL



Mars 2022

Permanences et numéros utiles

Mairie

☎ 04 74 58 78 88

Fax 04 74 31 74 23

Mail : contact@beauvoir-de-marc.com

Site internet : www.beauvoir-de-marc.com

Permanence du Maire : Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

Permanences Urbanisme : à la Mairie de 14 à 18 heures le mardi et le vendredi, de préférence sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture

Lundi De 13h30 à 17h00

Mardi De 08h30 à 11h30

Vendredi De 14h00 à 18h30

Gendarmerie 04 74 58 70 17 (ou le 17)

Police municipale 04 74 58 70 50

Pompiers ☎ 18

Secours européens ☎ 112

Urgences Santé

SAMU ☎ 15 (attention, uniquement urgences et détresses vitales)

Gardes médicales et pharmacie ☎ 3915 accessible 24h/24h

Conseils médicaux et demandes de visites à domicile d'un médecin en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux de 18h à 8h - 7 jours sur 7 ☎ 0810 15 33 33

Déchetterie intercommunale à St Jean de Bournay

Les changements d'horaires se font lors du passage à l'heure d'été ou l'heure d'hiver.

Renseignements au 04 74 58 65 74

Ouverture été

Lundi de 14h à 18h

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Ouverture hiver

Lundi de 14h à 17h

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Correspondant Dauphiné Libéré

Bernard GUINET: b.guinetdl@orange.fr - ☎ 06 24 77 12 50 après 18h

Horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins à moteur

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Le mot du Maire

Chères Beauvoisardes, chers Beauvoisards,

Voilà deux ans déjà que votre équipe municipale est en place.

Les réalisations aire de jeux et City Park rencontrent beaucoup de succès auprès des enfants et des ados.

Nous nous attelons maintenant à un nouveau projet : le chauffage au bois de la salle des fêtes, du gymnase, de la mairie et de l'ancienne école.

L'étude pour la chaufferie bois a commencé : des réunions avec l'AGEDEN (Association pour la gestion durable de l'énergie), des bureaux d'études, des constructeurs se succèdent.

La police municipale mutualisée avec plusieurs communes fonctionne très bien. Nous avons une équipe très réactive au service de la population.

L'activité centre aéré mutualisé avec les communes voisines pour le mercredi est très appréciée des parents.

Nous venons de tomber le masque et les restrictions sanitaires sont allégées. Nous retrouvons enfin une vie normale et les activités associatives redémarrent.

Je vous souhaite à toutes et à tous des jours meilleurs pour profiter de moments festifs et familiaux.

Robert Mandrand

Voirie

Le **point à temps** de printemps est en cours de réalisation.

Les travaux de remise en état sur le **chemin du Fouilleux** prévus depuis l'année dernière devraient bientôt débiter. Nous demandons aux personnes qui utilisent ce chemin la plus grande prudence et leur indulgence pour les perturbations pendant les travaux.

En ce qui concerne le matériel, la nouvelle **épareuse** est enfin arrivée. Le technicien de la marque a pu faire le montage sur le tracteur communal, ce qui permettra aux agents des espaces verts de commencer la saison dans de bonnes conditions.

Conseil municipal d'enfants

Le CME, (conseil municipal enfants), a été réuni en mairie le samedi 5 mars 2022 en présence du maire Robert Mandrand et d'élus locaux.

Quatre membres de l'association « Maillons Tout » participaient à cette réunion afin d'aborder le premier projet du CME : **la construction d'un hôtel à insectes.**

Après concertation avec Maillons Tout, un planning de construction a été établi, ceci, durant deux matinées, les mercredis 30 mars et 13 avril de 9 h à 11 h 30.

Ceci est un beau projet qui avait été notifié sur la profession de foi des candidats du CME avant l'élection de celui-ci. Les jeunes élus étaient très enthousiasmés par l'acceptation de ce projet par le maire et les élus.

Parmi les activités du CME :

- Il a été directement impliqué dans le déroulement de la cérémonie commémorative du 60^e anniversaire du 19 mars, qui s'est déroulée au monument aux morts en présence des élus, des anciens combattants, et de la population. Un conseiller enfant a été porte-drapeau lors de cette cérémonie.
- Le **2 avril** une matinée propre sera aussi organisée par la municipalité avec la participation du CME, rendez-vous devant la mairie à 9 heures avec gilets, et gants. La population et les associations sont invitées à y participer massivement. À l'issue de cette matinée propre un petit casse-croûte convivial sera proposé afin de remercier les personnes présentes.

Cette première réunion du CME, se terminait par un goûter offert par le maire Robert Mandrand. Les enfants du CME étaient ravis d'avoir participé à cette réunion avec les élus, ce qui va leur permettre de s'impliquer directement dans des réalisations de leur village. Le nouveau mandat du CME s'annonce prometteur dans les idées que nous découvrirons au fil des avancées...



Le conseil municipal des enfants avait demandé sa création

LE JARDIN SOLIDAIRE

EST PRÊT !

**Derrière le bâtiment de l'OPAC L'Ovalie, à côté du
2ème terrain de foot**

**Si vous voulez faire des plantations et que
vous ne disposez pas d'un potager, ce jardin
est fait pour vous**

Renseignements : 06 72 81 34 14



MATINEE PROPRE Samedi 2 avril 2022

ORGANISEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
D'ENFANTS AVEC LA MUNICIPALITE

RENDEZ-VOUS **DEVANT LA MAIRIE DE
BEAUVOIR DE MARC**
A **9 h** (avec gants, gilets jaunes, bottes)

Nous faisons appel à toutes les bonnes
volontés pour ce geste citoyen

Venez nombreux participer à cette
opération de nettoyage de votre village

Un casse-croûte clôturera cette matinée



Informations

Rappel des consignes de tri

Les emballages (conteneur jaune) :

- Tout ce qui a la forme de bouteilles et flacons en plastique (eau, soda, shampoings et gel douche, huile végétale, ketchup, mayonnaise, sauces salades, produits d'entretien....)
- Petits emballages en carton
- Emballages métalliques (acier et aluminium)
- Toutes les briques alimentaires
- Les pots et les barquettes en plastique (compotes, yaourts...)

Les papiers (conteneur bleu) :

- Tous les papiers

Les verres (conteneur vert) :

- Toutes les bouteilles, pots et bocaux en verre

Les **déchets collectés** sont expédiés vers les **usines de recyclage**. Ainsi les emballages triés connaissent une seconde vie !

Collecte des ordures ménagères

Depuis le 29 novembre 2021, notre commune, comme d'autres de la région Saint-Jeannaise, est passée à un mode de collecte différent :

- **Une fois tous les 15 jours**
- Changement du jour de collecte : le **vendredi des semaines impaires**
- Des bacs ordures ménagères ont été rajoutés à côté de chaque PAV (point d'apport volontaire) :

Les usagers dont la taille de leur poubelle est insuffisante pour contenir leurs déchets entre deux collectes auront ainsi la possibilité de venir déposer leurs sacs de déchets dans de grands bacs gris à ordures ménagères résiduelles.

Ces bacs sont vidés 2 fois par semaine.

L'objectif à terme est d'abandonner progressivement la collecte en porte à porte au profit d'une collecte en apport volontaire.

Courrier et calendrier ont été envoyés par Bièvre Isère à chaque foyer.

Recyclage Masques

Bièvre Isère recycle les masques chirurgicaux.

Vous pouvez amener vos masques usagés en mairie où une poubelle spéciale a été mise à disposition.

Aidants numérique



Bièvreisère
COMMUNAUTÉ

Vous guide sur le chemin du numérique

100% Gratuit

Vous aider et vous accompagner dans vos démarches administratives : CAF, AMELI, impôts, retraites...

Vous former à l'utilisation des outils numériques : ordinateur, tablette, internet...

AIDER, ACCOMPAGNER ET FORMER

Ce projet est porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et cofinancé par l'Union Européenne

L'EUROPE S'ENGAGE en région
Auvergne-Rhône-Alpes
2014-2020

Deux services d'accompagnement et de formation vous sont proposés :

- Une conseillère numérique vient désormais à la rencontre des habitants dans les communes pour les accompagner dans la réalisation de leurs démarches administratives.
+ **D'INFOS et prise de rendez-vous auprès de votre Mairie.**
- L'action des médiathèques est renforcée. En effet, une conseillère est en mesure de former et de conseiller les usagers dans l'usage des outils numériques et informatiques (ordinateur, tablette, téléphone). Des séances individuelles ou en groupe sont organisées dans les médiathèques à La Côte Saint-André, Saint-Siméon de Bressieux, Saint-Etienne de Saint-Geoires, Saint-Jean de Bournay, Châtonnay et Tramolé.
+ **D'INFOS et prise de rendez-vous auprès de vos médiathèques.**

Bièvre Isère Communauté, qui a initié il y a un an un plan d'inclusion numérique, a franchi une étape supplémentaire avec le lancement officiel d'un réseau « **d'aidants numérique** », c'est-à-dire des bénévoles prêts à donner de leur temps pour aider les habitants en difficulté, avec l'objectif de réduire la fracture numérique constatée sur le territoire.

Quand contacter **ces aidants numériques** ?

Pour de l'assistance

Besoin d'être aidé pour réaliser des démarches en ligne essentielles

Pour un coup de pouce sur un service

Aide ponctuelle pour apprendre à réaliser seul une démarche en ligne essentielle

Informations

Aidants numérique

A partir du **1er juin 2022**, à Beauvoir de Marc nous mettons en place 2 permanences par semaine : les **lundi** et **jeudi** après-midi à partir de 14h, uniquement sur rendez-vous. Téléphoner à la mairie au **04 74 58 78 88**, pour prendre rendez-vous.

Josiane Perrier, Claude Minjard et Martine Court (de gauche à droite sur la photo) se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.



Aide alimentaire 3ABI



L'aide alimentaire les 3 ABI est ouverte à Saint-Jean-de-Bournay depuis octobre 2020. Les permanences ont lieu tous les mardis à 16h pour la distribution.

Pour tous renseignements, contacter le bureau des 3Abi :
au 04 37 04 30 61 ou bureau@3abi.fr

Lieu de distribution sur Saint Jean de Bournay :

Ecole Jules Verne

Montée de l'Hôtel de Ville

38440 St Jean de Bournay

(uniquement pour les personnes de Beauvoir, Royas, St Jean de Bournay et Artas)

Élagage

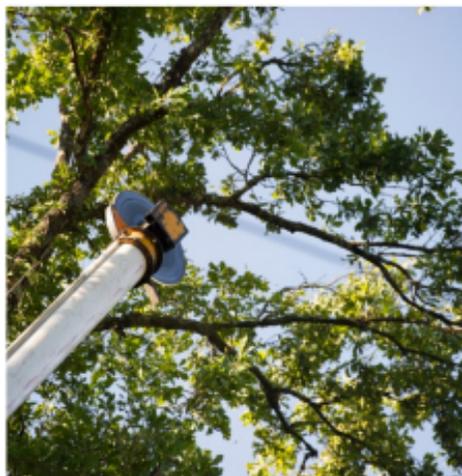
Les réglementations : qui est responsable ?

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- Le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation. Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT[®] sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

° Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



L'élagage est à la charge d'Enedis

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

Conseils à retenir

- Entretenez régulièrement votre végétation.
- Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
- Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Cette législation est valable aussi pour les lignes de téléphone.

Réglementation du brûlage à l'air libre des déchets végétaux

Les effets des feux de jardins peuvent être aggravés par des conditions météorologiques ou topographiques défavorables.

Réglementation au niveau départemental :

1° pour les activités des particuliers, collectivités, professionnels (hors activité agricole et forestière)

Arrêté préfectoral n°2013-322-0020 du 18 novembre 2013 : interdiction du brûlage à l'air libre, des déchets verts, même pour les communes rurales.

Il faut privilégier les mesures alternatives faisant de ces déchets une richesse pour le sol, comme : la décomposition naturelle sur place, le broyage, le paillage, le compostage.

Celui qui pratique le brûlage à l'air libre des déchets verts en infraction à l'arrêté n°2013-322-0020 s'expose à une amende de 450 €.

2° pour les activités agricoles et forestières (agriculteurs dans le cadre de leur activité, les forestiers)

Arrêté préfectoral n°38-2016-05-12-005 du 12 mai 2016, à compter du 1er janvier 2017 : Interdiction de tout brûlage dans les communes iséroises concernées par un épisode d'alerte à la pollution.

L'ambrosie : un enjeu de santé publique



Le pollen de l'ambrosie est un des plus allergisants.

Il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes (rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire, eczéma...) apparaissent.

Chacun est responsable sur les terrains qu'il occupe ou qu'il gère :

- les collectivités publiques sur les terrains publics
- les propriétaires privés sur leurs parcelles
- les lotisseurs ou les entreprises sur les chantiers
- les agriculteurs sur leurs terrains agricoles.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, **les plants d'ambrosie doivent être systématiquement détruits**, notamment par l'arrachage avec port de gants ou par un fauchage à 10 cm, avant la floraison si possible c'est-à-dire **avant fin juillet**.

La lutte contre l'ambrosie, c'est l'affaire de tous !

Élections



L'élection **présidentielle** aura lieu les **dimanches 10 et 24 avril 2022**.

Les élections **législatives** auront lieu les **dimanches 12 et 19 juin 2022** et vous permettront d'élire vos députés.

Vous ne pouvez pas vous déplacer pour aller voter ? **Pensez à donner procuration.**

- En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.
- En se rendant directement dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire ou de proximité où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité.

Important : pour donner procuration, vous devez **connaître le Numéro national d'électeur de votre mandataire** (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales et peut être retrouvé directement en ligne en interrogeant sa situation électorale.

Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site service-public.fr.

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Informations

Police municipale



Le 15 décembre 2021, les maires de St Jean de Bournay, Artas, Chatonnay, Charantonnay, Beauvoir de Marc, Meyrieu les Étangs, Villeneuve de Marc et Royas ont signé une convention de mutualisation de la police municipale.

Cette nouvelle police a débuté le 2 janvier 2022 et est constituée de quatre agents, des éléments expérimentés et aguerris recrutés à la gendarmerie et à la police nationale.

Cette police pluri communale est cofinancée à hauteur du nombre d'heures d'intervention retenues sur chaque commune.

Si besoin, vous pouvez les contacter au **04 74 58 70 50**.

Urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, il est désormais possible de déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme sur internet.

Le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme par voie numérique se fait uniquement par l'intermédiaire d'un portail informatique accessible depuis un site dédié et sécurisé sur Internet. Aucun dépôt par simple mail ne sera accepté.

Ce portail est mis en place sur l'ensemble des communes du territoire de Bièvre Isère.

Déposez votre dossier sur : <https://bievre-isere.geosphere.fr/guichet-unique>

Après avoir créé votre compte, accédez à votre espace pour déposer votre dossier et vos pièces complémentaires, suivre votre procédure d'instruction ou encore obtenir votre arrêté une fois le dossier instruit.

Diplômés



Nous avons promis à nos jeunes diplômés une réception pour les féliciter et les encourager. Les conditions sanitaires ne nous avaient pas permis de la faire ni en 2020 ni en 2021. Ce sera chose faite en 2022 si nous ne subissons pas de nouvelles restrictions. Tous les diplômés de 2020 et 2021, vont recevoir un courrier les conviant à une **réception en Mairie le 18 juin 2022**.

Spectacle et cinéma Bièvre Isère

Cette année aura lieu en partenariat avec Bièvre Isère Communauté un spectacle « **La migration des tortues** », sur le thème d'une comédie musicale par le groupe les **Arts Allumés** à la salle des fêtes de Beauvoir de Marc le **vendredi 22 avril 2022**.



Deux représentations seront proposées.

- A partir de 15h00 pour les enfants et les ados
- A 20h30 pour tous

Les enfants pourront rencontrer l'artiste et visiter les coulisses.

Informations sur le Festival Les Arts Allumés et billetterie sur le site web de Bièvre Isère Communauté :

bievre-isere.com/ms/festival-artsallumes/

Tarifs :

Plein tarif 10 €

Tarif réduit 5 € (groupe + 10 personnes, abonnés, étudiants, demandeurs d'emploi, RSA)

Gratuit pour les moins de 18 ans

Un **cinéma de plein air** vous sera également proposé **au cours de l'été**. La date, restant à définir, vous sera communiquée plus tard.

Venez nombreux.

La vie des associations

Football - USBR



La saison prochaine se prépare dès aujourd'hui

La fin de la saison 2021/2022 se rapproche petit à petit. Il est déjà temps de penser à la suivante.

Votre enfant, à partir de l'âge de 5 ans, souhaite pratiquer son sport favori, le football, dans un club familial ? Pas de problème, il peut même venir essayer dès à présent !!!

Année de naissance		2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Catégorie	Fin saison 2021/2022	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11	U12	U13	U14
	Saison 2022/2023	U6	U7	U8	U9	U10	U11	U12	U13	U14	U15

Quelques dates à retenir :

- Pâques : samedi 16 et dimanche 17 avril Tournoi jeunes
- Dimanche 12 juin USBR Games
- Dimanche 2 juillet Concours de pétanque au stade

Contact



Union Sportive Beauvoir Royas (USBR)



usbr.foot@orange.fr



<https://usbrfoot.footeo.com>

Sou des Ecoles



Nos dates de manifestations sont

- 10 avril Plats à emporter : rougail saucisses
- 15 avril Vente de pizzas
- 22 mai Vente de brioches
- 1^{er} juillet Kermesse

La vie des associations

APAC

Association Patrimoine, Art et Culture



L'APAC relance cette année quelques idées nouvelles que nous vous dévoilerons au fil du temps.

Les premières manifestations seront le week-end des **13.14.15 mai** à la **salle des fêtes** :

- **Vendredi soir 13 mai** à 20 h soirée musicale **variété française** avec le **DUO VARIATIONS**
- **Dimanche 15 mai** toute la journée **bourse aux collections** : échange et vente pour ceux qui le désirent. Si vous êtes collectionneurs, ou si vous avez des proches et des amis qui le sont, n'hésitez-pas à vous inscrire. **Toutes les collections sont acceptées.**

Si vous êtes intéressés par le Patrimoine, quel qu'il soit, aussi bien le patrimoine culturel, artistique qu'architectural, et que vous avez envie de rejoindre notre association, nous serons heureux de vous accueillir.

Pour tous renseignements vous pouvez prendre contact avec

Gérard Maronne Président 06 61 65 25 27

Hervyane Bouvier Secrétaire 06 14 26 87 98

Basket

BASKET CLUB DE BEAUVOIR DE MARC - B.C.B.



Dates de nos évènements pour la fin de cette Saison 2021-2022 :

- Dimanche 29 mai 2022 à partir de 9h30 Vente de **Paëlla à EMPORTER** sur réservation
- Samedi 18 juin 2022 à 10h30 **Assemblée Générale**

Photos prises lors de notre stage des vacances de février 2022 avec nos licenciés .



La vie des associations

Flash Danse



Toute l'équipe de Flash Danse est mobilisée pour la préparation du spectacle de fin d'année : **réservez votre vendredi 24 et votre samedi 25 juin 2022 !**

Flash Danse vous fera voyager dans le temps.

Pour que le gala annuel soit de qualité, les danseuses sont en plein apprentissage des chorés, le montage des musiques a été élaboré et la plupart des costumes a été commandée.

Olga VYRVYCH, nouvelle coach de danse, apporte aux enfants et aux ados une dynamique et une rigueur qui permettront aux danseuses de présenter des chorégraphies rythmées et colorées.

Monique BARON, couturière officielle de l'association, effectue les retouches nécessaires pour que les danseuses soient mises en valeur et qu'elles puissent bouger en toute liberté.

Le bureau de Flash Danse (Gaëlle DUC, Séverine BLANC, Caroline GROS, Maité PERGUET, Christine VAUX et Maité BALLATEAU) fait travailler ses méninges pour proposer, en plus des danses endiablées dont le public a l'habitude, des surprises pour susciter tant l'émotion que le rire pour les spectateurs lors de ce voyage extraordinaire dans le temps.

Flash Danse vous emmènera dans son vaisseau spatial découvrir la vie des Égyptiens, assister aux combats des mousquetaires, rejoindre la salle de jeu enfumée des gangsters de New York des années 20 ou participer à une fête avec des hippies des 70's.

Flash Danse compte sur vous pour venir nous applaudir les 24 et 25 juin prochain, pour ce moment de convivialité et de partage que nous apprécions tant !

Comité des fêtes

Dimanche 26 juin Vide-greniers de 6h à 17h (en extérieur)
2.50 € le mètre



Réservation : 06 27 05 88 40

AGENDA



AVRIL

02 avril	Matinée propre
10 avril	Plat à emporter Rougail saucisses (Sou des Écoles)
10 avril	1er tour Élection présidentielle
15 avril	Vente de pizzas (Sou des Écoles)
15 avril	Concert pour l'Ukraine
22 avril	Les Arts allumés
24 avril	2ème tour Élection présidentielle

Mai

13 mai 20h	Soirée musicale variété française avec le Duo Variations (APAC)
15 mai	Bourse aux collections (APAC)
22 mai	Vente de brioches (Sou des Écoles)
29 mai	Paëlla à emporter sur réservation (Basket)

Juin

12 juin	1er tour Élections législatives
12 juin	USBR Games
19 juin	2ème tour Élections législatives
24 et 25 juin	Gala danse (Flash Danse)
26 juin	Vide-greniers (Comité des Fêtes)

Juillet

1er juillet	Kermesse (Sou des Écoles)
3 juillet	Concours de pétanque (USBR)

Prochaine parution : Septembre 2022

